

# Tokpa-Tokpa, la roulette russe de nos routes

N° 408 DU 09 OCTOBRE 2025

**L'Emblème** du jour  
 JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE, D'INVESTIGATION ET DE PUBLICITÉ

Porto-Novo, Rép. Bénin - Email : lemblemedujour@gmail.com - Tél : +229 0195534395

FEUILLES ET LÉGUMES AU BÉNIN

**Crin-crin : le légume-feuille qui nourrit et soigne**

PAGE 10

PARRAINAGES ÉLECTORAUX ET LIBERTÉ DE CHOIX

PAGE 03

# On peut toujours se rétracter !

INSTALLATION DU DEUXIÈME ADJOINT AU MAIRE DE PORTO-NOVO CE JEUDI

PAGE 05



**Dr Raymond KOUMAGNON prend ses fonctions**

RÉFLEXION POLITIQUE EN AFRIQUE PAR TOWANOU HERVÉ SAVI

PAGE 08

# Quelle démocratie pour l'Afrique de demain ?



**ELONA HOUSE**  
 SALLE DES FÊTES ET DE CONFÉRENCE



Le cadre idéal pour vos événements inoubliables !

0198904640 / 0144904640

*Les résidences*  
**FENOU**  
 APPARTEMENTS - CHAMBRES MEUBLÉS

0198904640 / 0144904640

Confort et luxe s'allient pour vous offrir un séjour incroyable.



**Inquiétante insécurité routière**

# TOKPA-TOKPA, LA ROULETTE RUSSE DE NOS ROUTES

Sur les axes interurbains reliant Cotonou, Abomey-Calavi et Porto-Novo, les minibus « Tokpa-Tokpa » séduisent par leur prix abordable. Mais derrière cette accessibilité se cache une conduite dangereuse : freinages brusques, virages imprévisibles, stationnements désordonnés. Entre imprudence, non-respect du Code de la route et consommation de stupéfiants, ces chauffeurs transforment chaque trajet en véritable risque de mort.

Les minibus Tokpa-Tokpa, devenus incontournables pour des milliers de Béninois grâce à leur tarif accessible (200 à 300 FCFA selon les trajets), sont aussi synonymes d'angoisse sur nos routes. Leur conduite anarchique sème la panique et multiplie les dangers, au point de faire de chaque déplacement une aventure incertaine.

Au volant, beaucoup de ces chauffeurs ne semblent pas se soucier du Code de la route. Arrêts brutaux pour prendre des clients, dépassemens risqués, virages sans signalisation, stationnements désordonnés : autant de comportements qui exposent passagers et usagers à des accidents évitables. Les répressions syndicales et policières peinent à endiguer ces mauvaises pratiques.

**Youssouf AVOCEGAMOU**

À cette incivilité s'ajoute une réalité plus grave : nombre de conducteurs circulent sans disposer du permis requis pour un minibus. Le Code de la route impose un permis D, mais beaucoup se contentent du permis B, en toute illégalité. Résultat : des véhicules chargés de passagers confiés à des chauffeurs peu qualifiés.

Pire encore, certains recourent à la consommation de stupéfiants ou de faux médicaments pour « tenir » de longues journées au volant. Sous l'effet de ces substances, la vigilance s'effrite et le danger s'accroît. Ajoutés aux tensions personnelles, à la nervosité au volant et aux querelles avec les passagers, ces facteurs transforment la route en champ de risques permanents.

Cette situation trouve aussi son origine dans le modèle économique des Tokpa-Tokpa. Les chauffeurs, contraints de verser quotidiennement ou hebdomadairement un quota aux propriétaires de véhicules, roulent dans la précipitation, au mépris de la sécurité.

Face à cette menace, la nécessité d'agir devient urgente. Le Bénin doit renforcer les contrôles, appliquer avec rigueur les règles de délivrance de permis et instaurer des mesures coercitives pour assainir la circulation. Car nos routes ne peuvent rester le terrain de jeu de chauffards inconscients, prêts à sacrifier des vies pour quelques pièces de plus.

**MEDIAS AU BENIN**

## Votre site d'informations en ligne

Dans le souci de mieux vous informer et surtout vous servir, EMERIC PRODUCTION qui édite votre journal «L'Emblème du jour» a lancé le jeudi 15 août 2024 son site web officiel "www.lemblemedujour.com"

Sur ce site, vous pouvez désormais lire tous les articles et télécharger toutes les parutions de votre journal «L'Emblème du jour» ainsi que toutes les publicités de ELONA HOUSE et de FENOU GUEST HOUSE. Mieux ce site est également un espace publicitaire pour tous nos partenaires, soutiens, sponsors.

Sur [www.lemblemedujour.bj](http://www.lemblemedujour.bj), faites comme chez vous.

**[www.lemblemedujour.bj](http://www.lemblemedujour.bj)  
[www.lemblemedujour.com](http://www.lemblemedujour.com)**

**PORTO-NOVO (République du Bénin)**

**EMAIL :** [lemblemedujour@gmail.com](mailto:lemblemedujour@gmail.com)  
**TELEPHONE :** +229 01 98 90 46 40

**PRODUCTION**

**ETS EMERIC PRODUCTION**  
**(RCCM RB/PNO/09A848)**

**DIRECTEUR DE PUBLICATION**

**Eméric Joel ALLAGBE**  
+229 01 97 90 46 40 / 01 98 90 46 40

**SECRÉTAIRE DE RÉDACTION**

**Fernandez Cyrus Benicio SOWANOU**  
+229 01 97 74 01 02

**RÉDACTION**

**Eméric Joël ALLAGBE** (Journaliste)  
**Fernandez Cyrus SOWANOU** (Journaliste)  
**James Meryl ALLAGBE** (Journaliste)  
**Marie Estelle AKANNI** (Journaliste)  
**Aimé HOUENOU** (Journaliste)  
**Godfroy MISSAHOGBE** (Journaliste)  
**Youssouf Michel AVOCEGAMOU** (Journaliste)

**MONTAGE ET GRAPHISME**

**Mayass M. NOUMON**  
+229 01 96 13 84 84

Parrainages électoraux et liberté de choix

# ON PEUT TOUJOURS SE RÉTRACTER !

La remise des fiches de parrainage par les maires et députés n'est pas un engagement irréversible. Si le duo présidentiel désigné par un parti ne correspond pas à leurs attentes, les parrains disposent du droit de retirer leur signature auprès de la CENA.

Le dépôt des fiches de parrainage a constitué l'une des premières étapes de la course à l'élection présidentielle. Députés et maires ont remis leurs signatures aux partis, ouvrant la voie au processus de désignation des duos candidats. Mais un détail essentiel mérite d'être rappelé : au moment où ces signatures ont été collectées, aucun des partis d'opposition n'avait encore officiellement dévoilé son duo.

En d'autres termes, certains parrains ont signé à l'aveugle, sans savoir qui porterait réellement les couleurs de leur formation. Or, cette incertitude n'est pas sans conséquence. Lorsqu'un duo est finalement désigné, il se peut qu'il ne reflète pas les convictions, les choix stratégiques ou même les affinités politiques des parrains déjà engagés.

Face à ce décalage, la loi leur offre une souffrance : celle de la rétractation. Un élu qui estime ne pas se retrouver dans le ticket présenté peut écrire à la Commission Électorale Nationale Autonome (CENA) pour demander le retrait pur et simple de sa signature.

Cette possibilité, encore méconnue, a une portée majeure. Elle rappelle que le parrainage n'est pas un chèque en blanc accordé aux partis, mais bien un acte individuel, laissant à chaque parrain la liberté de confirmer ou non son engagement. Dans un climat politique où les équilibres se jouent parfois à une poignée de signatures, ce droit de retrait pourrait devenir un enjeu décisif dans les prochaines semaines.

**Emeric Joël ALLAGBE**

**9 octobre : Journée mondiale de la Poste**

# SERVIR LES COMMUNAUTÉS LOCALES, CONNECTER LE MONDE

Chaque 9 octobre, le monde entier célèbre la Journée mondiale de la Poste, une date qui marque la fondation en 1874, à Berne en Suisse, de l'Union postale universelle (UPU). Instituée officiellement en 1969 lors du Congrès de Tokyo, cette journée est devenue un moment fort pour rappeler le rôle essentiel de la poste dans nos sociétés.

En 2025, le thème retenu est : « #PostForPeople : Service local. Portée mondiale. ». Un slogan qui résume la double mission du service postal : soutenir les communautés locales tout en facilitant les échanges internationaux.

Une institution au service des peuples

La Poste n'est pas qu'un service d'acheminement du courrier. Elle est au cœur du quotidien :

- Elle connecte les familles et les entreprises ;
- Elle facilite les échanges commerciaux et culturels ;
- Elle offre un accès aux services financiers de base (paiements, transferts, épargne) à plus de 1,5 milliard de personnes, soit près de 28 % de la population mondiale.

À l'échelle économique, le marché mondial des colis, dopé par le commerce électronique, est passé de 450 milliards USD en 2018 à plus de 500 milliards en 2020, confirmant le rôle stratégique du réseau postal.

Une histoire riche et un avenir durable

En 2024, l'UPU a célébré son 150e anniversaire, sous le thème « 150 ans d'engagement pour la communication et le développement des peuples à travers le monde ». Cette étape a rappelé combien la poste a contribué, au fil des décennies, à la coopération internationale et au progrès social.

Aujourd'hui, son rôle est plus que jamais crucial pour accompagner les Objectifs de développement durable (ODD) adoptés en 2015 : lutte contre la pauvreté, réduction des inégalités, protection de l'environnement et promotion de l'inclusion.

Des célébrations à travers le monde

Chaque pays marque cette journée selon ses traditions :

- Expositions philatéliques et émissions de timbres commémoratifs ;
- Récompenses aux agents postaux ;
- Lancements de nouveaux services ou produits ;
- Visites de centres de tri et de musées postaux ;
- Conférences, ateliers, activités culturelles et sportives ;
- Cérémonies de remise de prix du Concours international de compositions épistolaires pour les jeunes.

Dans certains pays, cette journée est même déclarée fériée pour les employés postaux, en signe de reconnaissance.

Une poste résolument tournée vers l'humain

Le hashtag #PostForPeople traduit bien l'esprit de cette célébration en 2025 :

La poste est d'abord un service pour les personnes, un acteur de proximité qui reste au service du citoyen tout en s'adaptant aux défis de la mondialisation et du numérique.

**Youssouf AVOCEGAMOU**





# ELONA HOUSE

## SALLES DE FÊTES ET DE CONFÉRENCES

À la recherche d'un lieu d'exception pour votre prochain événement ?  
Mariage, anniversaire, communion, baptême, colloque professionnel ou  
simple moment en famille... notre espace vous ouvre ses portes pour  
toutes vos célébrations, au cœur d'un cadre naturel préservé.

- ✓ ASSISTANCE TECHNIQUE PRO
- ✓ GRANDE CAPACITÉ MODULABLE
- ✓ SALLES CLIMATISÉES
- ✓ GROUPE ELECTROGÈNE



Djassine Houinvié - Dowa  
(Porto-Novo)



+229 0198904640 / 0155499999



+229 0195534395 / 0155500707

**Installation du deuxième adjoint au maire de Porto-Novo ce jeudi**

# DR RAYMOND KOUMAGNON PREND SES FONCTIONS

Membre de l'Union Progressiste le Renouveau (UPR) et coordinateur de la commune politique C du 5e arrondissement, Dr Raymond KOUMAGNON sera officiellement installé ce jeudi 9 octobre 2025 dans ses nouvelles fonctions de deuxième adjoint au maire de Porto-Novo. Il succède à Alin TOZO, relevé de ses charges après sa condamnation par la Criet.

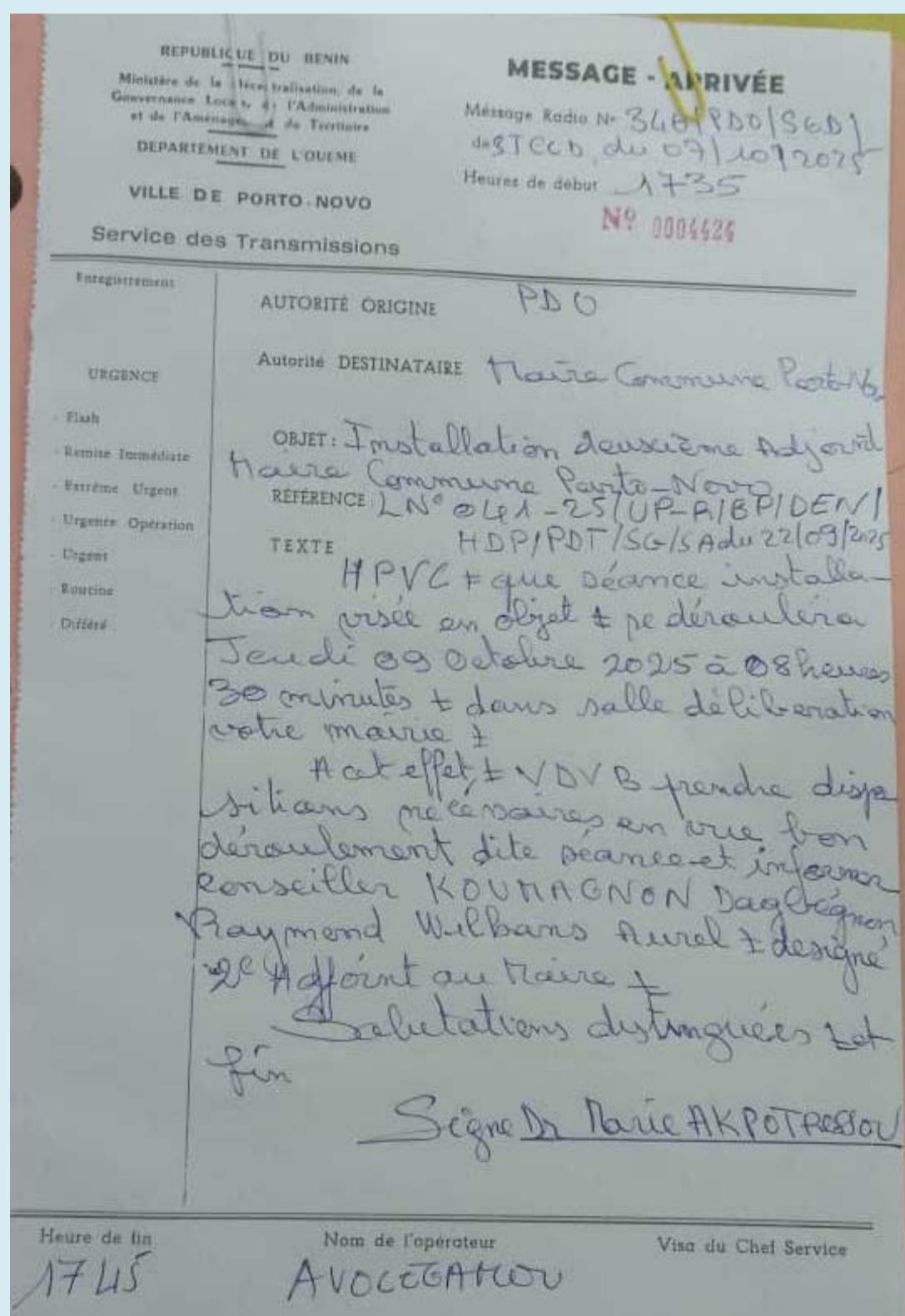
Son installation intervient à la suite de la vacance du poste de deuxième adjoint, laissée par Alin TOZO, condamné par la Cour de Répression des Infractions Économiques et du Terrorisme (Criet) pour abus d'autorité. La désignation de Dr KOUMAGNON vient ainsi redonner un souffle nouveau à l'exécutif municipal.

Engagé, rigoureux et proche des populations, le nouveau deuxième adjoint au maire de Porto-Novo a réaffirmé son attachement au développement local et à la gouvernance de proximité après sa désignation par le président Joseph Fifamé DJOGBENOU. Son profil académique et son expérience politique sont perçus comme des atouts majeurs pour l'amélioration des performances de l'équipe municipale conduite par le maire Charlemagne Yankoty.

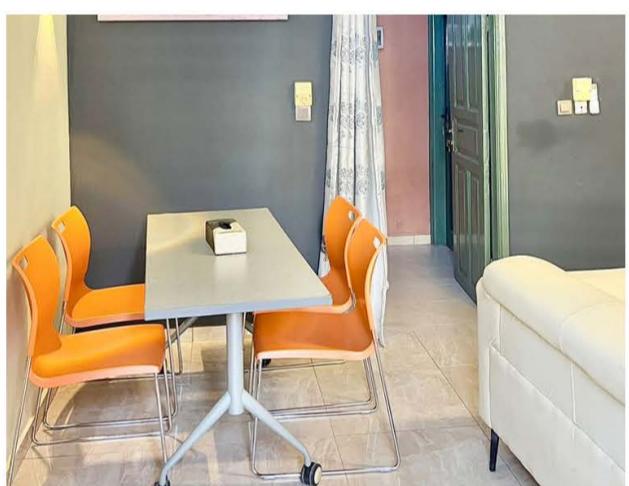
Cadre politique reconnu, Dr Raymond KOUMAGNON est un acteur incontournable de l'Union Progressiste le Renouveau (UPR). Il assure, au sein du parti, la coordination de la commune politique C du 5e arrondissement de Porto-Novo. Dans cet arrondissement, le plus grand de la capitale, il est le seul élu municipal UPR sur les dix conseillers que compte l'instance locale. Cette singularité lui confère une légitimité politique et une représentativité qu'il entend désormais mettre au service de la municipalité.

*Emeric Joël ALLAGBE*

Avec cette installation, l'Union Progressiste le Renouveau consolide sa présence au sein du conseil municipal de Porto-Novo et renforce sa volonté de contribuer activement à la bonne marche de la capitale.



# Les résidences **FENOU**



**Loin de chez vous, retrouvez la chaleur d'un foyer : chambres privées et cuisine conviviale pour partager des repas faits maison, rire et préparer vos aventures du lendemain. L'expérience idéale pour profiter à votre rythme !**

## CARACTÉRISTIQUES

- ✓ Luxe et confort
- ✓ Décor authentique
- ✓ Prix abordable
- ✓ Emplacement stratégique



Djassin Houinvié - Dowa  
(Porto-Novo)



+229 0198904640 / 0155499999



+229 0195534395 / 0155500707

## **Loisirs, fêtes et détente à Porto-Novo**

# L'ESPACE FIFAMÈ, VOTRE NOUVEL AIR DE FÊTE À ELONA HOUSE !

Pour toutes vos soirées en plein air, anniversaires, chill soirées et autres événements conviviaux, le promoteur de la salle ELONA HOUSE à Porto-Novo lance un nouveau concept : l'espace FIFAMÈ. Un cadre idéal, désormais ouvert à toute la population de Porto-Novo et des environs.

Porto-Novo se dote d'un nouvel espace de loisirs qui promet de marquer les esprits : l'espace FIFA-MÈ, récemment mis à disposition par le promoteur de la salle ELONA HOUSE, bien connue pour accueillir des événements prestigieux dans la capitale.

Situé dans un environnement agréable et facilement accessible, FIFAMÈ offre un cadre spacieux, sécurisé et bien aménagé, parfait pour organiser des soirées en plein air, anniversaires, chill soirées, retrouvailles entre amis, petits concerts, afterworks et bien plus encore. Avec une atmosphère détendue et une ambiance chaleureuse, l'espace s'adapte aussi bien aux rassemblements festifs qu'aux moments de détente en famille ou entre collègues.

Que vous soyez un particulier, une association ou une entreprise, FI-FAMÈ est l'endroit rêvé pour sublimer vos instants de convivialité à Porto-Novo.

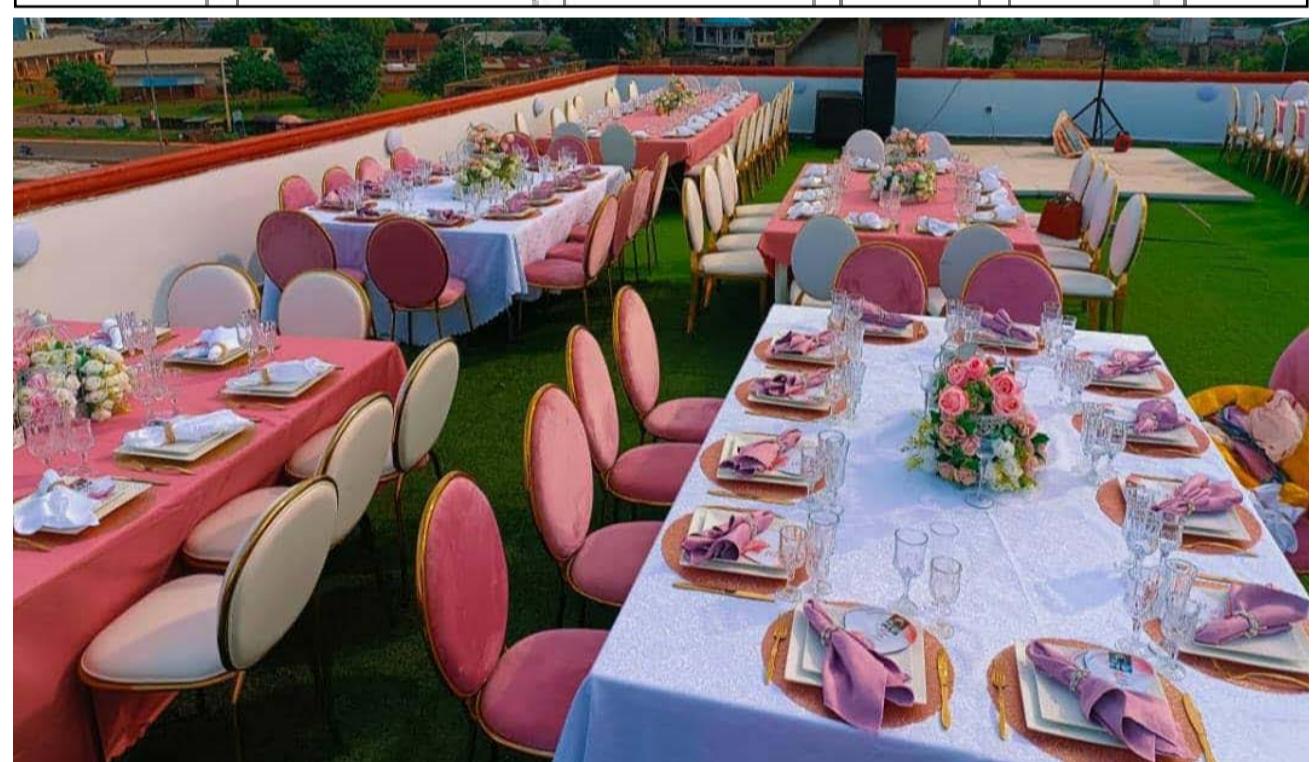
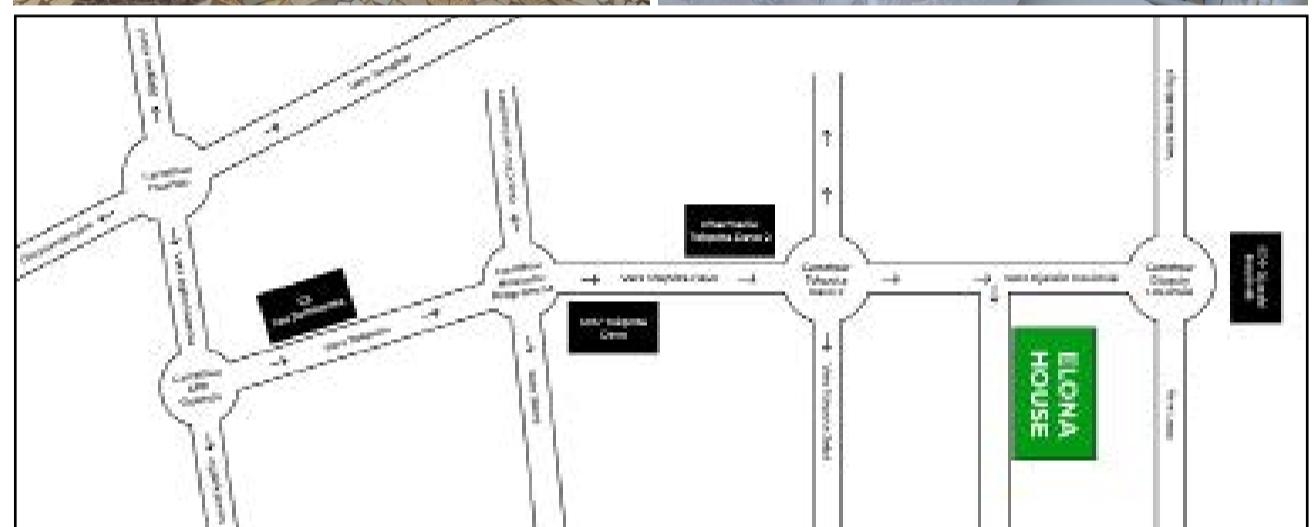
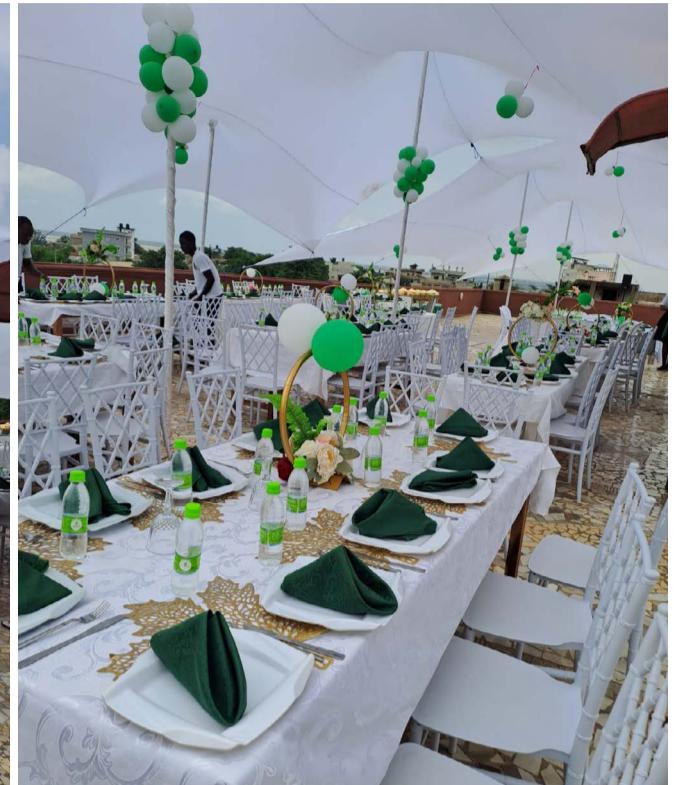
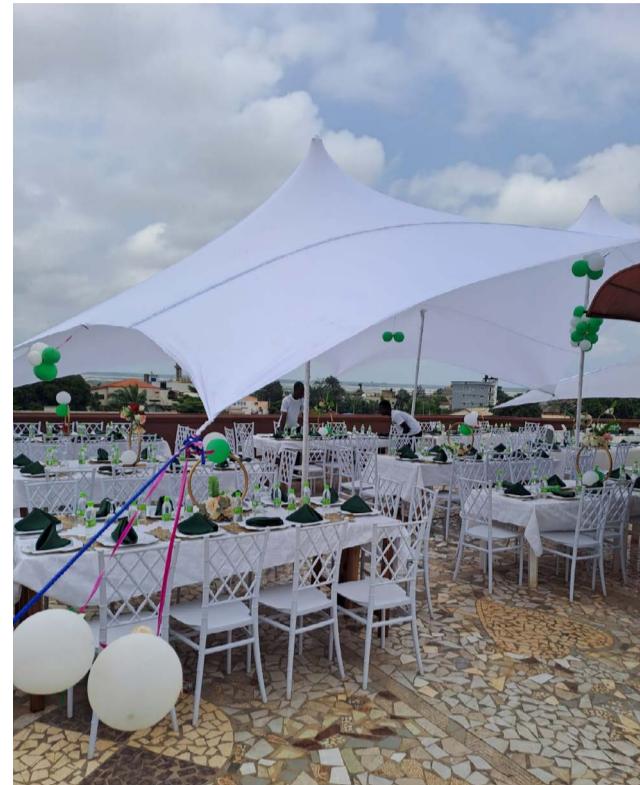
Réservez dès maintenant et offrevez-vous l'expérience FIFAMÈ !

- Localisation : Salle ELONA HOUSE,  
Porto-Novo

- Contacts: 0144904640 /  
0198904640

- Disponibilité : Tous les jours sur réservation

James Mervyl ALLAGBE



**Réflexion politique en Afrique par Towanou Hervé SAVI**

# QUELLE DÉMOCRATIE POUR L'AFRIQUE DE DEMAIN ?

Le modèle démocratique importé d'Occident peine à trouver ses repères sur le continent africain. Entre crises de représentativité, révisions constitutionnelles opportunistes et déficit de légitimité, la démocratie africaine semble à la croisée des chemins. À l'horizon des trente prochaines années, quel modèle politique permettra aux peuples africains de conjuguer stabilité, justice et prospérité ?

L'utopie des systèmes démocratiques en Afrique

Adoptée massivement au lendemain des indépendances, la démocratie était perçue comme l'outil par excellence pour garantir la liberté, l'alternance et la participation citoyenne. Ce régime politique devait offrir aux peuples africains une voix et aux dirigeants un cadre de redégradabilité. Mais, au fil des décennies, ce modèle montre ses limites sur le continent.

Trois crises majeures l'illustrent : la représentation, la légalité et la légitimité.

## La crise de représentation

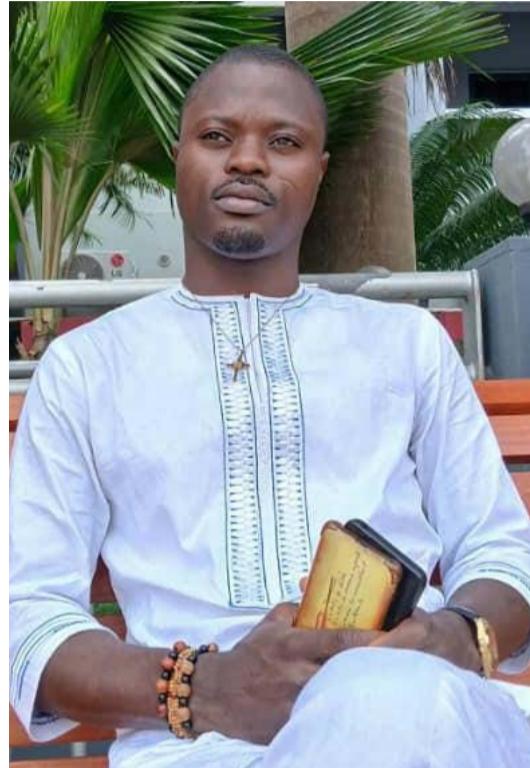
Dans plusieurs pays africains, une fois élus, les dirigeants oublient leurs promesses de campagne et se détachent des préoccupations du peuple. Les élus censés être les messagers de la nation privilégièrent souvent leurs intérêts ou ceux de leur parti. Les parlementaires, par exemple, sont régulièrement accusés de voter des lois sous influence financière, au détriment du bien commun. Cette rupture entre les représentants et les représentés alimente une méfiance croissante. Le peuple, bien qu'il conserve son droit de sanction dans les urnes, ne se sent plus véritablement acteur de la vie politique.

## La crise de légalité

Autre défi : la manipulation des constitutions. Dans plusieurs États, les chefs d'État s'accrochent au pouvoir en modifiant les lois fondamentales pour prolonger leur règne. L'exemple du Togo ou encore la longévité du président camerounais Paul Biya illustrent cette tendance à détourner la légalité pour servir des intérêts personnels. Ces « coups d'État institutionnels » fragilisent l'État de droit et minent la confiance citoyenne.

## La crise de légitimité

Même lorsque les dirigeants sont légalement élus, leur gouvernance est souvent contestée. Le peuple, frustré par une gestion partiale et des institutions instrumentalisées, recourt à des moyens alternatifs : marches, sit-in, contestations citoyennes, ou encore dénonciations médiatiques.



Ces pratiques, loin d'être intégrées comme une forme de participation démocratique, sont fréquemment réprimées par les autorités.

## Pour une démocratie adaptée aux réalités africaines

Face à ces limites, il est urgent d'imaginer un modèle démocratique propre à l'Afrique, ancré dans ses réalités sociales, culturelles et politiques. Quelques pistes émergent :

Des élections libres et transparentes, sans fraude ni violences ;

Une limitation stricte des mandats présidentiels, sans possibilité de révisions opportunistes ;

Un multipartisme réel et vivant, garant de débats d'idées et de diversité politique ;

Une représentation inclusive, notamment par l'instauration de quotas pour les femmes et les jeunes ;

Une justice indépendante, libérée de la mainmise de l'exécutif ;

Une presse forte et protégée, pour garantir le contre-pouvoir ;

Une décentralisation effective, rapprochant les décisions des citoyens.

## Vers la démocratie de demain

L'avenir démocratique de l'Afrique ne se résume pas à copier-coller des modèles étrangers. Il s'agit plutôt de bâtir une démocratie africaine, authentique, fondée sur l'inclusion, l'équité et la responsabilité. Une démocratie où le peuple ne serait plus un simple spectateur, mais un véritable acteur de son destin collectif.

Vive l'Afrique, vive la démocratie, vive la paix !

**Emeric Joël ALLAGBE**

**Installation prochaine des chefs quartiers FCBE de l'Ouémé**

# LE PRÉFET INSTRUIT LES MAIRES DES SIX COMMUNES CONCERNÉES

Le Département de l'Ouémé franchit une nouvelle étape dans l'organisation de son administration de proximité. Par un arrêté préfectoral signé le 6 octobre 2025, les chefs de village et de quartier de ville désignés par le parti Forces Cauris pour un Bénin Émergent (FCBE) sont désormais officiellement reconnus. Le préfet, Dr Marie AKPOTROSSOU, invite les maires des communes de Porto-Novo, Adjarra, Avrankou, Adjohoun, Dangbo et Sèmè-Podji à procéder sans délai à leur installation.

## Une décision conforme aux textes

L'Arrêté préfectoral n°10-287/PDO/STCCD/SP s'appuie sur la Constitution révisée de 2019, le Code de l'administration territoriale et le Code électoral. Il découle aussi de la décision n°018/CENA/.../SP du 5 novembre 2024, par laquelle la Commission Électorale Nationale Autonome (CENA) avait autorisé les partis politiques qualifiés – Union Progressiste le Renouveau (UPR), Bloc Républicain (BR) et FCBE – à désigner leurs représentants locaux.

Dans ce cadre, la FCBE a transmis le 30 septembre 2025, par correspondance officielle, la liste de ses responsables à valider.

## Les personnalités désignées

L'annexe de l'arrêté énumère les nouveaux responsables de la base :

Adjarra : KIKI Pascal, Chef du village de Vidjinan (arr. Aglogbè)

Adjohoun : HOUESSOU Logbo Emmanuel, Chef de Sïliko-Agbossa (arr. Akpadanou)

Avrankou : DEDEWANOU Lucien, Chef du village de Zoungue (arr. Atchoukpa)

Porto-Novo : AGBALE Séverin, Chef du quartier Oganla Atakpamè (3e arr.)

Dangbo : BONOU-GBO Ferdinand, AFFATON Maxime et NOUKPO Martin

Sèmè-Podji : HOUNYEME Antonin, BOURAIMA Abdou Ramane et ADRAMA Llamidi

## Un ancrage renforcé

En abrogeant toute disposition antérieure contraire, l'arrêté prend effet dès sa signature. Il constitue un pas important dans la consolidation de la gouvernance locale, en renforçant le rôle des partis politiques dans la gestion de proximité et le développement harmonieux des communes de l'Ouémé.

**Émeric Joël ALLAGBE**

Place du Centre Ouadada dans le développement culturel de Porto-Novo

# VALORISATION DU PATRIMOINE ET INSERTION DES JEUNES AU CŒUR DES ACTIONS

Le Centre Ouadada s'impose aujourd'hui comme un acteur incontournable du développement culturel, artistique et touristique de Porto-Novo. Par ses initiatives de rénovation, de formation et de création, il contribue à redonner vie au patrimoine local tout en offrant des perspectives d'avenir aux jeunes.

## Réhabilitation du patrimoine vodùn

Parmi ses projets phares, Éclosions Urbaines a marqué un tournant dans la préservation des traditions. Ce programme a permis la réhabilitation d'une quarantaine de places et placettes vodùn de Porto-Novo, en associant étroitement les communautés locales, les artisans et les artistes. Temples, autels et espaces rituels ont ainsi retrouvé leur éclat dans un cadre urbain rénové et respectueux de la mémoire collective.

## Festivals et événements culturels

Le Centre Ouadada est également l'initiateur du Mois du Hunwê, rendez-vous majeur de 2025, qui a réuni rites traditionnels, chants, danses et performances artistiques sur les places vodùn restaurées. Ce festival s'inscrit dans une dynamique plus large : expositions, concerts, spectacles de théâtre, résidences d'artistes et ateliers de création, qui font de Ouadada une véritable vitrine de la culture béninoise.

## Tourisme et échanges interculturels

Au-delà des manifestations artistiques, le Centre développe une offre touristique axée sur la découverte et l'immersion. Séjours culturels, visites guidées de Porto-Novo et ateliers d'artisanat (vannerie, poterie, tissage) permettent aux visiteurs d'aller à la rencontre des populations locales et de vivre une expérience authentique.

## Formation et insertion des jeunes

L'un des axes forts du Centre Ouadada reste l'accompagnement des jeunes. Des formations en multimédia, audiovisuel et métiers de guide touristique leur sont proposées, favorisant à la fois leur insertion professionnelle et leur engagement dans la valorisation du patrimoine. Le Centre produit également des clips, documentaires, albums de musique et catalogues photo, qui contribuent à la promotion du Bénin sur la scène internationale.

## Partenariats et rayonnement international

Le rayonnement de Ouadada repose aussi sur des partenariats solides avec l'Union Européenne, l'Ambassade de France, l'AFD, mais aussi avec des collectivités comme l'agglomération de Cergy-Pontoise et la mairie de Porto-Novo. Ces collaborations renforcent la portée des actions menées et ouvrent la voie à de nouvelles perspectives pour le patrimoine et la jeunesse béninoise.

## Un centre au service de l'avenir

Ouadada n'est pas seulement un espace culturel : c'est un levier de développement. En conjuguant sauvegarde du patrimoine, dynamisation du tourisme, promotion des arts et insertion économique des jeunes, il contribue à bâtir une identité forte pour Porto-Novo et pour le Bénin.

**Youssouf Avocegamou**



**Vie d'enfants au Bénin****OÙ EN EST LE BÉNIN AVEC LA CONVENTION RELATIVE AUX DROITS DE L'ENFANT ?**

En 2025, le Bénin poursuit ses efforts pour traduire dans les faits la Convention relative aux droits de l'enfant (CDE), ratifiée il y a plus de trois décennies. Si des avancées notables sont enregistrées, de nombreux défis continuent de freiner la pleine jouissance des droits fondamentaux par les enfants.

**Un pas décisif avec le guichet unique digital**

Le 20 août 2025, le gouvernement a lancé la phase pilote du Guichet unique d'enregistrement des naissances au CHU-MEL de Cotonou. Cette innovation numérique vise à garantir à chaque enfant une identité légale dès sa naissance, condition préalable à l'accès à l'éducation, à la santé et à la protection sociale. Cet outil marque une avancée significative, mais sa généralisation reste un défi, faute de ressources financières et humaines suffisantes.

**Un cadre légal solide mais mal appliqué**

Le Bénin a ratifié les principaux instruments internationaux et adopté des textes importants, notamment le Code de l'enfant de 2015, qui interdit le travail forcé, l'exploitation, la traite et prévoit une justice adaptée aux mineurs. Des institutions spécialisées existent, et les budgets alloués à la santé, à l'éducation et à la protection de l'enfant ont connu une hausse ces dernières années. Pourtant, l'application sur le terrain demeure partielle : manque de coordination entre services, insuffisance de sensibilisation des communautés et résistances culturelles limitent l'impact des réformes.

**La pauvreté, frein majeur aux droits des enfants**

Dans de nombreuses familles, la pauvreté reste un obstacle déterminant. Pour répondre à des besoins de survie immédiats, certains parents renoncent à scolariser leurs enfants ou les livrent à des pratiques comme le Vidomegon, une forme de travail domestique souvent assimilée à de l'exploitation. Malgré les interdictions légales, le phénomène persiste, mettant en lumière l'écart entre le droit et la réalité quotidienne des enfants.

**Protection, justice et éducation en souffrance**

Le système de protection de l'enfance souffre d'un manque de personnel et de financement. Les prisons pour mineurs connaissent un surpeuplement inquiétant, aggravé par le recours excessif à la détention préventive et des conditions d'hygiène précaires. L'éducation, droit fondamental garanti par la CDE, reste inégalement accessible, notamment pour les enfants de travailleurs migrants ou issus de milieux défavorisés.

**Vers une mobilisation collective**

Malgré ces défis, la volonté politique et l'engagement des acteurs nationaux et internationaux demeurent visibles. ONG, associations locales et structures étatiques multiplient les initiatives pour sensibiliser les communautés et renforcer la protection des enfants. Mais il faudra un changement culturel profond et des investissements durables pour combler le fossé entre les textes et leur mise en œuvre.

En somme, le Bénin progresse mais doit encore relever des défis majeurs pour faire de la Convention relative aux droits de l'enfant une réalité tangible pour chaque fille et chaque garçon.

Youssouf AVOCEGAMOU

**Feuilles et légumes au Bénin****CRIN-CRIN : LE LÉGUME-FEUILLE QUI NOURRIT ET SOIGNE**

Très apprécié dans la cuisine béninoise, le crin-crin (ou corète potagère) s'impose comme l'un des légumes-feuilles les plus consommés du pays. À la fois aliment de base, source de revenus et remède naturel, il occupe une place incontournable dans l'alimentation et l'économie locales.

**Un légume au cœur des traditions culinaires**

Appelé Ninnouwi dans le sud du Bénin, le crin-crin est la base de la célèbre sauce gluante qui accompagne de nombreux mets locaux. Ses feuilles, riches en fibres, en fer, en vitamines (A, B, C) et en oméga-3, en font un aliment clé pour l'équilibre nutritionnel et la prévention des maladies cardiovasculaires. On l'utilise également en tisanes, soupes et autres plats traditionnels.

**Une culture bien ancrée dans les terroirs**

Le crin-crin pousse spontanément dans les jardins de case et les champs, surtout pendant la saison des pluies. Les femmes en sont les principales productrices et commerçantes, faisant de cette culture un moteur économique pour de nombreux ménages ruraux. À Pobè, par exemple, le marché du crin-crin est l'un des plus dynamiques et structurés du pays.

**Entre variétés locales et recherche scientifique**

Au Bénin, on distingue plusieurs variétés locales comme la « Wantchii », l'« Ordinaire » ou encore les « 5 doigts ». Leur culture exige des sols limono-sableux riches en matière organique, une bonne pluviométrie et des températures adaptées. Des chercheurs travaillent aujourd'hui à améliorer ces variétés (Corchorus olitorius et Corchorus capsularis) afin d'augmenter les rendements et la qualité des feuilles. L'objectif est de mieux répondre à une demande croissante, aussi bien sur le marché local qu'international.

**De la feuille fraîche à la poudre de conservation**

Au-delà de la consommation immédiate, les feuilles de crin-crin sont transformées en poudre séchée et broyée. Ce produit, qui conserve son goût et sa texture caractéristiques, se révèle précieux pour épaisser et parfumer sauces et soupes tout en offrant une longue durée de conservation.

**Une filière à fort potentiel**

Classé parmi les produits forestiers non ligneux (PFNL), le crin-crin dépasse désormais les frontières béninoises et attire l'attention des marchés régionaux et internationaux. À la fois aliment nutritif, produit de rente et symbole culturel, il incarne parfaitement l'alliance entre tradition et modernité agricole au Bénin.

Youssouf AVOCEGAMOU



Vie des orphelins au Bénin en 2025

# ÉDUCATION ET ÉPANOISSEMENT : UN CHEMIN SEMÉ D'EFFORTS SOLIDAIRES

En 2025, le Bénin multiplie les initiatives pour offrir aux orphelins un avenir meilleur. Entre programmes gouvernementaux et actions d'ONG locales et internationales, l'accès à une éducation de qualité et à des activités d'épanouissement se renforce, malgré des défis persistants.

Des organisations comme Ashinaga, fondation japonaise à vocation internationale, accompagnent les enfants ayant perdu un parent en leur offrant des bourses d'études et un appui financier. À travers son Initiative pour l'Afrique (IAA), l'ONG forme une nouvelle génération de leaders africains, dont des jeunes béninois, en finançant leurs études supérieures et en couvrant leurs besoins essentiels.

Sur le plan national, le gouvernement béninois a lancé en 2024 un programme de distribution de kits scolaires aux enfants de militaires décédés, une mesure qui encourage ces élèves orphelins à poursuivre leur scolarité dans de meilleures conditions.

D'autres acteurs locaux complètent ces efforts. Le Service des Sœurs pour la Promotion Humaine (SSPH/OCPSP), porté par les Oblates Catéchistes Petites Servantes des Pauvres, œuvre pour l'éducation inclusive des enfants vulnérables. Cette ONG forme des instituteurs à mieux accompagner les orphelins et organise diverses actions humanitaires pour soutenir leur intégration sociale.

L'Organisation pour le Développement Durable et la Biodiversité (ODDB), spécialisée dans la conservation des écosystèmes, associe quant à elle protection de l'environnement et bien-être des enfants. Elle propose aux orphelins des activités d'épanouissement telles que des journées de découverte en pleine nature ou des ateliers de sensibilisation à la biodiversité.

En parallèle, plusieurs programmes de parrainage assurent un soutien financier mensuel pour couvrir les besoins essentiels de ces enfants : alimentation, logement, santé et scolarité.

Malgré ces avancées, le Bénin reste confronté à des défis majeurs liés au développement humain et à la qualité de son système éducatif. C'est pourquoi de nouvelles mesures, comme la mise en place d'un guichet unique digital d'enregistrement des naissances, viennent renforcer la protection des droits de l'enfant, un enjeu crucial pour les orphelins.

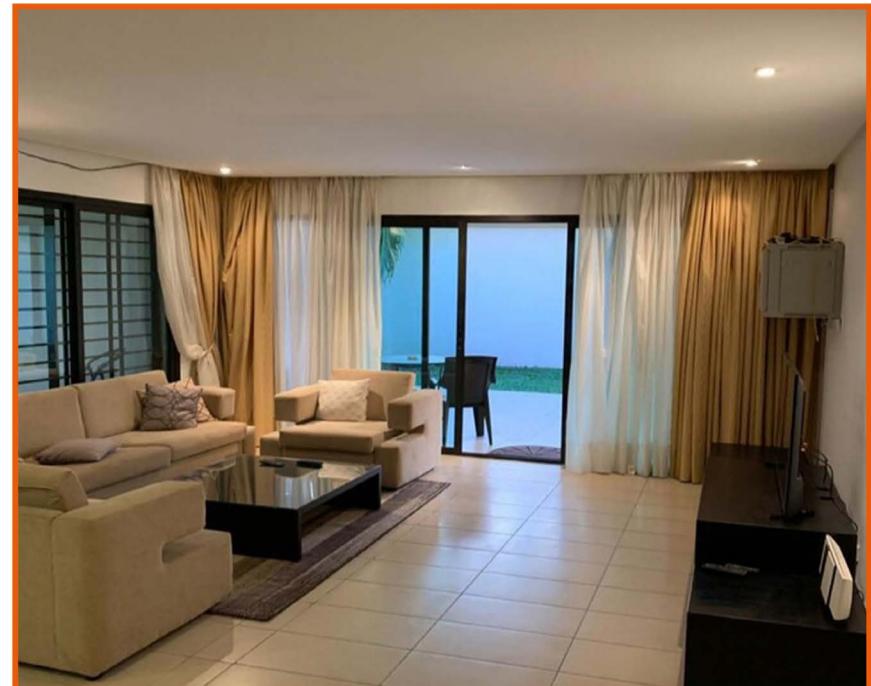
Ces efforts conjugués traduisent une volonté collective : offrir à chaque enfant privé de ses parents les moyens de s'épanouir, d'apprendre et de devenir un acteur du développement de son pays.

**Youssouf AVOCEGAMOU**



## ELONA HOUSE

### SALLE DES FÊTES ET DE CONFÉRENCE



### APPARTEMENTS ET CHAMBRES MEUBLÉS

*Les résidences*  
**FENOУ**



Porto-Novo, Djassine Houinvié  
- Tokpota - Dowa



+229 0198904640 / 0155499999



+229 0195534395 / 0155500707